**Formulaire inscription BROCANTE / VIDE GRENIER**

**ORGANISE par l’ADAPEI Section Locale du Pays de Montbéliard**

**Le 01/12/2024**

**Salle des fêtes espace Joséphine BAKER 25460 ETUPES**

**IDENTITE**

Nom : ……………………………………………………………………………

Prénom : ………………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………………

Ville : ………………………………………………. Code Postale : …………….

Téléphone : …………………………………….

Email : …………………………………………………………………………@.........................

**Pour les professionnels**

N° registre de commerce / des Métiers : …………………………………………………..

Dont le siège est au (adresse) : ………………………………………………………………….

Ayant la fonction de : ………………………………………………………………………………..

Téléphone : …………………………………….

Email : …………………………………………………………………………@.........................

Etre soumis au régime de l’article L310-2 du Code de commerce. - Tenir un registre d’inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du code pénal).

**CONDITIONS DE RESERVATIONS**

Tarif : 6 euros la table de 1.2 x 0.6 mètres

Je réserve ……… tables = ……… euros.

L’emplacement sera réservé à réception du dossier complet: bulletin d’inscription daté et signé, règlement de la brocante/vide grenier signé précédé de la mention «lu et approuvé », copie recto-verso de la carte d’identité, chèque à l’ordre de l’ADAPEI Section Locale du Pays de Montbéliard.

Il est possible d’installer ces objets le samedi 30 novembre 2024 de 13H00 à 16H00.

Le dimanche 1 décembre 2024, la salle est ouverte à partir de 6H00 pour les exposants.

Il est offert un café à chaque exposant.

Une petite restauration et une buvette sont proposées.

J’atteste avoir lu le règlement et en accepte toutes les conditions. Je déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage (vide-grenier, brocante), dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à...................................................le.........................2024 Signature :

**REGLEMENT**

L’entrée de la brocante / vide grenier est payante pour les visiteurs. Elle est de l’ordre de 2 euros, gratuit pour les enfants de moins de 18 ans.

Aucune vente d’objets neufs n’est tolérée.

L’utilisation d’une sonorisation individuelle n’est pas autorisée.

L’équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol et de détérioration de matériels.

La vente de boissons et de petite restauration est strictement réservée à l’association organisatrice.

L’ouverture des portes pour le public acheteur est à partir de 7H00. La manifestation se termine à 17H30. Le rangement est interdit avant la clôture de la manifestation, sauf autorisation expresse des organisateurs. Chaque exposant s’engage à tenir son stand de 07h00 à 17H30 et à quitter les lieux en ayant débarrassé et nettoyé l’espace occupé.

L’association se réserve le droit de récupérer les emplacements non occupés après 08h00 et d’en disposer sans que l’exposant puisse prétendre au remboursement des sommes versées ni à des indemnités quelconques

Il est interdit d’accrocher quoi que ce soit sur les murs.

L’exposant engage sa responsabilité financière et juridique en cas d’accident impliquant des dégâts aux installations.

Chaque exposant présent, lors de son arrivée au vide grenier, sa carte d’identité.

Le présent bulletin, les pièces justificatives et le paiement sont à retourner à l’organisateur avant le 16 novembre 2024 :

M. Stéphane MATHIEU

1 rue des bleuets

25460 ETUPES

Tél : 06 95 17 16 74

stephane.mathieu@adapeidudoubs.org